



Visa **Thaïlande** - Liste des documents **Tourisme**

Documents nécessaires

- ✓ 1 Bon de commande à formuler en ligne
- ✓ 1 Passeport valable au moins 6 mois
- ✓ 1 Photo d'identité
- ✓ 1 Formulaire de demande de visa Thaïlande
- ✓ 1 Copie du billet d'avion. Celui-ci doit préciser une seule entrée et une seule sortie
- ✓ 1 copie de la réservation d'hôtel couvrant au minimum la moitié du séjour
- ✓ 1 copie de votre dernier relevé de comptes tamponné par votre banque indiquant un solde créditeur d'un montant minimum de 1500 € 3000 € le compte est commun .
- ✓ Ressortissants étrangers résidents en France : copie de la Carte de Résidence ou de séjour

Documents supplémentaires

- ⊕ Pour les enfants inscrits sur le passeport de l'un des parents, il faut joindre une photo d'identité et le mentionner sur le formulaire de demande de visa. Le visa est gratuit.
- ⊕ Pour les étudiants, il faut joindre un justificatif d'inscription universitaire de l'année en cours.
- ⊕ Si vous êtes ressortissant étranger : Joindre une copie de la carte de séjour ou de résident.